

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres du comité directeur

BRUYERES le 16 mars 2015 – 18 h 30

Présents : Martine BRUNSTEIN, Essy ERFANY, Isabelle FRIRY, Michel LABRIET, Eric MATHIS, Pascal MEURET, Thibaut MILLIOTTE, René PARIS, Etienne ROBERT, Dominique THIRION, Allain VOYEN.

Excusés : Christophe COSSIN, Matthieu DIEZ, Jean-Paul GUIMBERT, Hélène THIRION, Jean-Pierre VOYEN, Jocelyne VOYEN, Julien VOYEN.

1- Informations du Président :

Les membres du Bureau ont assisté à la cérémonie des mérites sportifs du Conseil Général le vendredi 30 janvier à THAON LES VOSGES. Laure FLEURENT d'ANOULD été nommée dans la catégorie « espoirs féminins ». C'est à Jérôme HUMBERT du club d'ETIVAL RAON qu'a été décerné le trophée dans la catégorie « entraîneur ». Félicitations à ces pongistes.

Subventions 2015 : une demande de subvention pour le renouvellement des tenues pour les sorties des jeunes (shorts, maillots et caisses plastiques pour le transport) a été présentée dans le cadre de la **charte sport** du Conseil Général, soit une demande de 1.205 € pour un total de dépenses de 2.410 €. Pour les **contrats d'objectifs**, la demande porte sur 2 actions, formation des bénévoles (arbitres, cadres et dirigeants) et pratique sportive (stages, détection et compétitions). Pour un total global de dépenses de 20.000 €, la demande porte sur 1.000 € pour la formation et 5.500 € pour la pratique sportive. Une demande présentée dans le cadre d'**appel à projet** concerne le Lorraine Ping Tour mais ce dossier sera traité ultérieurement.

Les orientations pour le **CNDS** ont encore changé pour 2015, une réunion organisée par le CROS et la Direction Régionale à l'intention des Ligues et Comités Départementaux a permis de présenter les priorités : sport santé et emploi avec une enveloppe plus conséquente réservée à l'aide à l'emploi alors que le montant global reste à peu près stable. Pour les clubs, les actions éligibles sont l'emploi, le sport-santé, le handicap et la réduction des inégalités avec une enveloppe budgétaire qui diminue nettement. Les dossiers doivent être téléchargés. La convention pluriannuelle du CD se poursuit, et si des clubs le désirent il sera possible de faire une demande complémentaire de mutualisation sous réserve que les actions soient gérées et prises en charge par le CD.

La Ligue de Lorraine a organisé une **rencontre des dirigeants** le jeudi 12 mars avec, en première partie de soirée, une présentation des diverses évolutions réglementaires. En seconde partie, les clubs ont pu découvrir 2 nouveaux dispositifs mis en place par la ligue : « **l'accompagnement des clubs** » par 9 accompagnateurs nouvellement formés pour intervenir à la demande sur le territoire lorrain dans le cadre du développement, et « **Ping Santé Lorraine** », dispositif qui permet de mettre en place des actions dans les établissements de santé avec l'aide de cadres formés pour intervenir auprès de ces publics spécifiques.

Un **colloque de zone** sera organisé en marge des Internationaux de France Jeunes (GJC Juniors / Cadets) à Metz les 18 et 19 avril.

Une formation de **dirigeants** y sera également dispensée le 18 avril sur le thème « indemniser ou rémunérer les acteurs de mon club ».

Le **Congrès Fédéral** 2015 aura lieu à ANTIBES pendant le weekend de Pentecôte. Le Président ne pourra pas y participer mais le Trésorier, délégué adjoint, y sera présent.

Comme chaque année, « **Sport'Eté** », selon le catalogue reçu, organisera des stages à CONTREXEVILLE du 5 juillet au 22 août. C'est en attente de confirmation, auquel cas Dominique THIRION et Isabelle FRIRY feront l'installation de la salle le samedi 3 juillet.

Jean-François RUIZ du club de RUPT SUR MOSELLE a fait part de sa volonté d'intégrer le comité ou la commission technique. Aucune place n'étant actuellement disponible au sein du comité, il pourra néanmoins faire partie de la commission technique comme membre non élu.

2- Commission Sportive :

Après trois tours du **Critérium fédéral**, on a dépassé le nombre d'inscrits de l'an dernier. La compétition est gérée entièrement avec SPID déconnecté ce qui prend un peu plus de temps lorsque les tableaux ne sont pas complets.

Challenge Fischer : malgré l'abandon du classement intégral, la compétition dure encore trop longtemps, il faut réduire le nombre de tours. Dans le tableau par classements, les 3èmes ne poules ne seront plus qualifiés pour le tableau final. Le tableau de doubles est maintenu mais pour les simples, il faudra sans doute désigner des têtes de séries dispensées des poules et qualifiées d'office pour le tableau final et couper en deux le tableau de moins de 1100 points avec un tableau de moins de 800 points et un autre de 800 à 1099 points avec pour chacun 2 qualifiés par poule. Pour les récompenses, Jean-Paul GUIMBERT prépare un tableau en début de saison qui est validé par chaque responsable de compétition. C'est à ces derniers de vérifier que la répartition est bonne pour l'épreuve concernée. Pour éviter les podiums incomplets, des remises pourront être effectuées au fur et à mesure de l'achèvement des tableaux.

Championnat des Vosges : pour gagner du temps sur la journée, il est proposé de supprimer les doubles mixtes, un vote par 8 voix pour et 2 contre valide cette suppression.

Championnat par équipes : quelques feuilles de rencontres qui vont arriver avec du retard et une rencontre décalée pour des problèmes de disponibilité de salle ne permettent pas de faire un point exact des classements à ce jour.

Un problème de **brûlage** sur la 2^{ème} journée est en cours de vérification auprès de la Ligue. Soit on considère que la composition d'équipe est mauvaise avec 2 joueurs ayant joué dans une équipe de numéro inférieur à la 1^{ère} journée et dans ce cas, défaite par pénalité, soit on enlève les points du joueur qui a le moins de points sur sa licence et le résultat de la rencontre est calculé avec cette nouvelle composition d'équipe.

Pour la journée des titres, il y aura une finale en ED, 1/2 finale et finale en D1, finale en D1J et pas de rencontre en D2 J, et pour la D2 qui comporte 5 groupes, il sera nécessaire de faire un avant tour.

Une décision du comité directeur fédéral vient de paraître dans l'Officiel info FFTT : il a été jugé trop sévère de ne pas donner de point rencontre en cas de défaite par pénalité, mais d'accorder un point à l'équipe perdante. Cela ne change rien pour notre CD car on accordait déjà le point en cas de défaite par pénalité.

3- Commission Arbitrage :

Suite à la **formation** d'AR et JA1 de Nancy des 25 et 26 octobre, Emilien SAINT DIZIER de VITTEL a obtenu le diplôme de JA2. Dans cette même formation, 8 nouveaux AR ont été nommés, 3 de VITTEL, 2 de VAGNEY et 3 de BAZOILLES SUR MEUSE, MONTHUREUX SUR SAONE et THAON CHENIMENIL. Tous vont maintenant essayer d'obtenir le grade de JA1.

La même formation a été reconduite les 7 et 8 mars à EPINAL avec 7 candidats vosgiens nommés AR, 2 de VRTT MOYENMOUTIER, 2 d'UZEMAIN et 3 de CHARMES VINCEY, EPINAL et THAON CHENIMENIL. 3 clubs n'ont toujours pas de JA1 : RAMBERVILLERS, LA BOURGONCE et TREMONZEY.

Depuis notre dernière réunion, 5 compétitions ont été organisées.

3^{ème} tour du critérium fédéral jeunes et adultes à BAINS LES BAINS les 24 et 25/01/2015. Yannick HUGNY, Éric MATHIS et Essy ERFANI, JA le samedi avec BAZOILLES SUR MEUSE en aide à l'arbitrage. Éric MATHIS Jean-Pierre VOYEN et Yannick HUGNY, JA le dimanche avec BAINS LES BAINS et UZEMAIN en aide à l'arbitrage. Rien à signaler, le CD valide l'organisation et le trésorier règlera l'indemnité de 150 € + 114 € au club.

Championnat des Vosges jeunes et adultes à RUPT SUR MOSELLE les 07 et 08/02/2015. JA Allain VOYEN, René PARIS, Eric MATHIS et Isabelle FRIRY le samedi avec VAGNEY et XONRUPT LONGEMER en aide à l'arbitrage, et Allain VOYEN, Essy ERFANI, Eric MATHIS, Jean-Pierre VOYEN et Isabelle FRIRY, JA le dimanche avec REMIREMONT, ETIVAL RAON et FRESSE SUR MOSELLE en aide à l'arbitrage. Rien à signaler sinon une température de 13° dans la petite salle, le CD valide l'organisation et le trésorier règlera l'indemnité de 150 € + 114 € au club.

2^{ème} tour des Interclubs Vétérans à EPINAL le 14/02/2015. JA Éric MATHIS. Rien à signaler, le CD valide l'organisation et le trésorier règlera au club l'indemnité ramenée à 70 €, compte tenu du nombre de tables nécessaires pour les 8 équipes présentes.

Championnat des Vosges Vétérans à BAINS LES BAINS le 22/02/2015 avec Jean-Pierre VOYEN, Éric MATHIS et Allain VOYEN comme JA. Rien à signaler. Le CD valide l'organisation et le trésorier règlera l'indemnité de 150 € au club.

Finales départementales par classement à BAINS LES BAINS les 08/03/2015. JA Michel LABRIET, Éric MATHIS et Jean-Pierre VOYEN avec DOMPAIRE et MIRECOURT en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le trésorier règlera l'indemnité de 150 € au club.

Lors de la réunion de la commission d'arbitrage de fin de saison, il faudra revoir le nombre d'arbitres compétition par compétition suite à la gestion par SPID déconnecté.

4- Commission Technique :

Groupe Vosges Détection : le 3^{ème} regroupement a eu lieu le samedi 28 février à RUPT SUR MOSELLE, le compte rendu est en ligne sur « vosgestennisdetable.com ». Le 4^{ème} aura lieu à THIAVILLE SUR MEURTHE le 28 mars. Ludovic WANIN du club d'ETIVAL RAON y serait présent ainsi que sur le stage de BAINS LES BAINS. Les convocations du GVD sont parties, Dominique THIRION signale que les fiches de frais sont à télécharger en ligne pour avoir le bon modèle.

Damien DA SILVA a participé à la **formation Animateur Fédéral** au niveau régional organisée au CREPS du 20 au 23 février. Une autre formation est prévue du 14 au 17 avril à VINCEY. Le cout du stage AF est de 180 € à la charge du stagiaire ou 140€ en ½ pension. Jusqu'à présent, la participation du CD à l'ancienne formation d'Entraîneur Régional correspondait à l'ensemble des frais à la charge du stagiaire hors frais de déplacement, le CD confirme cette même prise en charge.

Le club de VITTEL a organisé un **stage délocalisé** encadré par Laurent HAAS du 16 au 18 février avec 28 stagiaires dont 12 extérieurs de MIRECOURT et DOMPAIRE.

Le traditionnel stage joueur de BAINS LES BAINS aura lieu pendant la première semaine des vacances scolaires de Printemps, soit du 13 au 15 avril.

Les **inter-CD** 2015 auront lieu à CHARLEVILLE MEZIERES les 27 et 28 juin prochains. La sélection des jeunes va être mise en place.

5- Commission Développement :

Licences : moins 88 licences traditionnelles par rapport à juin 2014 (+50 licences depuis notre dernière réunion) et moins 391 licences promotionnelles soit un déficit de 479 licences. 42 licences évènementielles ont été saisies grâce au club de GOLBEY à l'occasion du Téléthon du 5 décembre dernier soit un total à ce jour de 83 licences évènementielles.

Etape vosgienne du **Lorraine Ping Tour** : pas de contact sérieux mais une piste à explorer avec le parc d'attraction de FRAISPERTUIS.

Dans le cadre de la convention avec l'**USEP**, le CD participera à l'organisation des Usépiades du 2 au 5 juin prochains à CELLES SUR PLAINE.

Bourses d'aide aux clubs : chaque club a reçu un point à mi saison de l'évolution du nombre de ses points. Actuellement 1285 points sont distribués pour un total prévu de 300 points.

La formule 2014 du **tournoi populaire** sera reconduite à DOMPAIRE le 16 mai. Des contacts sont en cours avec les Foyers Ruraux par l'intermédiaire de Laurent HAAS pour les dernières modalités ainsi que pour la finalisation d'une affiche commune et la date de lancement de l'opération de diffusion des informations aux clubs, Foyers Ruraux et autres partenaires potentiels.

Soutien des actions clubs : un tournoi « un gars, une fille » est prévu à MIRECOURT le samedi 4 avril en soirée, le CD aidera à la diffusion de l'information aux clubs, prêtera une mini table pour cette animation et fournira des récompenses.

Un article consacré aux **rythmes scolaires** est paru dans « Ping Pong Mag » qui présente des actions à réaliser pour amener des jeunes dans les clubs.

Le prochain « **Pongiste Lorrain** » consacrera son article spécial CD aux Vosges. Le thème retenu est la **formation USEP** organisée en décembre 2014.

Création de « **Ma Page Club** » sur le site LLTT. Les pages seront réalisées à partir d'un questionnaire que les clubs recevront par messagerie.

La FFTT a repensé les **Labels Clubs**, ceux-ci sont présentés dans le dernier « Ping Pong Mag ».

Plus de 70 personnes ont répondu présentes à l'invitation de la **Ligue de Lorraine** pour la **soirée de rencontre des dirigeants lorrains**, organisée le jeudi 12 mars à la Maison Régionale des Sports dans le but d'aider au développement de notre sport. La première partie de la soirée a été consacrée à l'information sur diverses évolutions règlementaires. Dans un second temps, les clubs ont pu découvrir deux nouveaux dispositifs qui sont d'ores et déjà mis en service. Le premier d'entre eux est le **dispositif d'accompagnement des clubs**. Neuf cadres (aucun vosgien) ont ainsi été formés au cours du dernier trimestre 2014 pour pouvoir accompagner les clubs qui le souhaitent dans le cadre de leur développement. Cela peut concerner de l'aide à la structuration, du montage de projet ou encore l'ouverture à des publics spécifiques. C'est un accompagnement à la carte en fonction des besoins de chaque club. Le deuxième dispositif "**Ping Santé Lorraine**" concerne les actions qui peuvent être menées par les clubs lorrains en collaboration avec des établissements de santé proches d'eux. Là encore, des cadres ont été formés et peuvent aider pour intervenir avec ce public spécifique. La rencontre s'est poursuivie avec des informations sur l'**Ultimate Ping**, formule de jeu pour 4 joueurs sur une table géante composée de 4 tables qui tend à se développer. Enfin il a été décidé de tester la mise en place d'un **championnat loisir** dans le CD 54, formule avec licence et certificat médical obligatoire pour des joueurs qui ne veulent pas pratiquer en compétition officielle.

6- Point financier :

Avant de faire un point financier, le Trésorier rappelle qu'il a aussi en charge le suivi du matériel du CD. C'est pourquoi il souhaite entretenir ses membres sur deux points : les tables, séparations, tables de marquages et filets stockés à la Halle des sports d'Epinal et le vidéoprojecteur.

- **Stock matériel : Halle des sports Epinal.**

Le trésorier accompagné du Président se sont rendus à la Halle des Sports d'Epinal dans le but de sélectionner 4 tables à céder au Foyer Social Educatif du collège de LE THOLY. Ils ont été désagréablement surpris de l'état dans lequel ils ont trouvé le matériel. N'ayant pas été informé de la date de retour des matériels prêtés au club de Vittel, les tables, les filets, les séparations et les marqueurs ont été redéposés par les services techniques de la ville de Vittel hors la présence d'un membre du CD pour les réceptionner. Les tables ont été rangées non appariées, les marqueurs et filets en vrac dans deux caisses explosées ce qui est très regrettable. On peut s'interroger de l'intérêt pour le Comité de gérer du matériel à mettre à disposition des clubs. Quant au stock actuel de tables qui datent de 1998, 1999 et 2002, il ne paraît plus conforme pour une utilisation dans des organisations nationales voire régionales !

Durant deux matinées toutes les tables ont été vérifiées, certaines réparées, et en fonction de leur état, quatre ont pu être cédées au FSE pour la somme de 400 € et deux tables hors d'usage en compétition à du personnel des services de la ville d'Epinal pour 20 € et 30 €. A ce jour il reste 26 tables utilisables et stockées à la Halle des sports d'Epinal.

- **Vidéoprojecteur.**

Lors de la dernière AG du CD nous avons constaté un dysfonctionnement du vidéoprojecteur, des traces grises à droite de l'écran qui rendaient en partie illisible le texte projeté. Nous avons contacté un réparateur qui a diagnostiqué une pigmentation sur la lampe ce qui nécessite son remplacement. Un devis de 395,28 € TTC a été établi. Pour information, il est possible de trouver sur internet un bloc lampe pour une valeur autour de 200 € mais avec beaucoup de risques. Sachant que ce vidéoprojecteur date de juin 2010 et compte tenu des prix pratiqués sur le marché pour ce type de matériel, il ne paraît souhaitable de le réparer. Après discussion et au vu de tous ces éléments, le président émet le souhait qu'une proposition de remplacement de vidéoprojecteur soit faite au prochain CD.

- **Conseil Général : chèques sport, carte ZAP**

Le trésorier fait le bilan de l'opération carte ZAP.

Dans le cadre de la nouvelle convention carte ZAP chèques sport, trois factures d'un montant total de 690 €, soit 69 chèques sport concernant 15 clubs, ont été envoyées au Conseil Général avant le 31/12/2014. Le versement correspondant a été crédité au compte du CD le 22/01/2015.

S'agissant l'aide du CD conforme à l'ancienne convention, elle a concerné 79 licenciés de 15 clubs pour un montant à rembourser aux clubs de 395 €. Le Président tient à préciser que suite à la mise en place de la formule des chèques sport, le Conseil Général n'a pas renouvelé avec les CD pour 2015 la convention carte ZAP, ce qui risque de remettre en cause l'aide financière du CD.

Le trésorier propose que l'on tienne compte de la situation financière du club avant de lui rembourser les montants correspondants aux chèques sport et à la carte ZAP. En résumé, il s'agit de rembourser les clubs qui sont financièrement à jour vis-à-vis du CD et d'imputer les aides sur les comptes pour les autres.

- **Facture coupes et médailles**

Le trésorier informe qu'il a reçu une facture de Trophées Diffusion d'un montant total de 2835,67 €. Contrairement aux autres années, les récompenses sur cette facture hyper détaillée ne sont pas ventilées par organisation et par conséquent, il n'a pas été possible d'en contrôler la validité. Il a été demandé à Jean-Paul GUIMBERT, responsable des achats, de fournir les justificatifs correspondants. Celui-ci a répondu qu'une nouvelle facture sera envoyée par Trophées Diffusion. De même la déduction d'une somme de 100 €, au titre d'un partenariat conclu avec ce fournisseur pour l'année 2014, n'apparaît pas sur cette facture.

- **Situation comptable**

Le trésorier commente brièvement la balance comptable arrêtée à fin février où ne sont pas enregistrées les dernières manifestations: le Challenge Fischer et les Finales Départementales par classement. Le total des charges s'élève à 17 519,03 € et celui des produits est à 27 392,78 € soit un solde positif 9 873,75 €. Il précise que si on fait une estimation rapide des charges et des produits qui seront à imputer avant le 30 juin, il semblerait que l'on s'oriente vers un exercice légèrement déficitaire.

- **Situation des clubs**

A ce jour, le solde de la balance des clubs est de 1 118,73€ correspondant à une somme globale de 1 747,98 € due par 19 clubs et 629,25 € d'avance en compte pour 7 clubs, 6 clubs seulement ont un solde à zéro. Comme pour l'enregistrement comptable, les engagements et paiements pour les dernières compétitions et la coupe des Vosges, ne sont pas imputés sur les fiches financières.

Il sera nécessaire de préparer les nouveaux tarifs 2015-2016 pour la réunion de juin.

7- Divers :

Un club conteste le montant d'une amende de 10 € pour forfait pour une rencontre non jouée en départementale jeunes d'une équipe engagée à mi saison car la somme demandée correspond à la totalité du montant de l'engagement pour la saison entière alors que pour toutes les autres divisions, le montant de l'amende pour une équipe engagée à mi saison est divisé par deux. La contestation n'est pas recevable car c'est un montant chiffré d'amende qui est précisé et pas une mention « montant de l'engagement ». L'amende reste donc de 10 €.

Depuis peu, le site Internet de la Ligue dédie une page à chaque club lorrain. Notre site comportera désormais une page avec les références de tous les clubs vosgiens (nom et adresse des présidents de clubs) et des liens vers les pages clubs du site LLTT sauf pour les clubs ayant leur propre site pour lesquels le lien se fera directement vers leur site.

Les prochaines réunions de la **Commission Sportive** sont fixées aux **lundis 2 juin et 24 août à 18h30 à BAINS LES BAINS**.

La **Commission d'Arbitrage** devra se réunir en mai ou juin, date à définir par la présidente Hélène THIRION.

La prochaine réunion du **Comité** est prévue le **lundi 15 juin à 18h30 à BRUYERES**.

La **réunion préparatoire à l'Assemblée Générale** est fixée au **lundi 31 août** (lieu à définir).

La prochaine **Assemblée Générale** du Comité se déroulera le **samedi 5 septembre** en un lieu qui reste à définir.

La séance est levée à 22 h 30.

La Secrétaire,

Isabelle FRIRY

Le Président,

Michel LABRIET